

« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi prochain, 2 octobre 2021 : 1^{er} samedi du mois

Méditation proposée :	1 ^{er} mystère joyeux : L'Annonciation Version internet, cliquez ICI Version PDF, cliquez ICI Autres méditations, cliquer ICI .
Offrir ce 1 ^{er} samedi pour réparer :	les blasphèmes contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 126 (29 septembre 2021)

1^{re} partie : Le message de Fatima

Après la demande de l'Ange d'offrir « *constamment au Très-Haut des prières et des sacrifices* », Lucie lui demanda : « *Comment devons-nous faire des sacrifices ?* » L'Ange lui répondit : « *De tout ce que vous pourrez, offrez à Dieu un sacrifice en acte de réparation pour les péchés par lesquels Il est offensé, et de supplication pour la conversion des pécheurs. (...) Surtout, acceptez et supportez, avec soumission, les souffrances que le Seigneur vous enverra.* »

Malgré sa brièveté, cette réponse est d'une grande richesse. L'Ange dit plusieurs choses : d'une part, il répond à la question de Lucie et dit comment et dans quel esprit faire des sacrifices ; d'autre part, il précise pourquoi faire des sacrifices.

Comment faire des sacrifices ?

La réponse de l'Ange est très précise et comprend deux points. Il commence par dire que nous avons de nombreuses occasions d'offrir des sacrifices. Il dit : « *De tout ce que vous pourrez* », faites des sacrifices. Tout ce que nous pourrions, c'est toutes les difficultés que nous rencontrons sur notre chemin.

Or dans la journée, les occasions que nous avons d'offrir des efforts ou des sacrifices sont nombreuses, pour ne pas dire innombrables, notamment toutes les contrariétés de la vie quotidienne. C'est une souffrance universellement répandue. Qui n'est pas confronté quotidiennement à quelques contrariétés ? Un objet aimé cassé par un enfant ou à cause d'un geste maladroit, un transport en commun raté, un embouteillage ou un feu rouge alors qu'on est pressé, etc. Honnêtement, personne ne peut dire qu'il peut passer une journée sans rencontrer au moins une contrariété. Prenons un exemple concret. Sur la route, conduisons-nous toujours avec prudence ? Combien ont eu des accidents pour avoir conduit trop vite ! Ou encore, ne nous agaçons-nous pas pour un oui ou pour un non dès que nous sommes au volant ? Pourquoi ? Si celui qui est devant nous roule trop lentement et risque de nous mettre en retard, plutôt que de tenter une manœuvre dangereuse, offrons l'effort que cela nous demande de rester patient. De même, dans les embouteillages, profitons du temps que nous perdons pour offrir ce sacrifice et, pourquoi pas, pour faire un peu d'oraison. Nous nous plaignons de ne jamais trouver, ne serait-ce que dix minutes, pour parler simplement, en cœur à cœur, avec Dieu. Eh bien, profitons de tous ces instants où nous devons attendre (un bouchon, un feu rouge, ...) pour immédiatement tourner notre esprit vers Dieu et nous entretenir avec Lui. Voilà ce qu'il faut comprendre par ce « *De tout ce que vous pourrez* ».

Dans un deuxième temps, l'Ange précise que parmi les difficultés rencontrées, il en est certaines qu'il faut plus particulièrement offrir : il s'agit des « *souffrances que le Seigneur nous envoie* ». L'Ange ne parle pas de sacrifices que l'on s'imposerait à soi-même. Non ! Il dit que les sacrifices à offrir sont « *surtout* » ceux que Dieu a, en quelque sorte, choisis pour nous.

Parmi les souffrances auxquelles la Providence divine permet que nous soyons confrontés, on trouve la solitude, la maladie, la pauvreté, une infirmité, la faim, la perte d'un être cher, ... Toutes ces souffrances que nous rencontrons dans notre vie et que nous ne pouvons éviter, Notre-Seigneur nous demande de les supporter et de les accepter, d'y voir un moyen de s'unir à sa Passion et de les offrir pour la conversion de pécheurs.

- La solitude. C'est le plus souvent une très grande souffrance. Nombreux sont ceux qui soit souhaiteraient trouver un conjoint, soit ont perdu un être cher et vivent seuls. C'est une souffrance d'autant plus dure qu'elle est continue : ceux qui y sont confrontés l'éprouvent tous les jours, et tout au long de la journée.
- La vie en communauté. Paradoxalement, la situation inverse peut aussi s'avérer très douloureuse. Supporter un conjoint difficile ou, dans une communauté, un membre capricieux peut là aussi être source d'une souffrance très profonde. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus l'éprouva dans son couvent. Et même le couple le plus uni par un véritable amour, n'est pas exempt de sacrifices, par exemple lorsqu'un des conjoints tombe gravement malade.
- La douleur physique ou les problèmes de santé. Là encore, nombreux sont ceux qui, autour de nous, ont de graves problèmes de santé. Et l'âge aidant, nous y serons tous confrontés un jour ou l'autre.

On comprend dès lors comment l'Ange a pu demander aux petits voyants : « *Offrez constamment des sacrifices* ». Nous avons "constamment" l'occasion d'offrir des sacrifices. C'est tout l'enseignement de l'Ange.

Dans quel esprit faire des sacrifices ?

L'Ange précise ensuite l'esprit dans lequel faire ces sacrifices : il faut, dit-il, les accepter d'une part et les supporter avec soumission d'autre part. Il y a là une grande leçon. Combien de fois dans la journée, nous rechignons à la moindre contrariété. Nous nous plaignons du temps, du bruit environnant, de nos compagnons de travail, de ce que les choses ne vont pas comme nous voudrions, etc. Eh bien, ce que Dieu nous demande par la voix de l'Ange, c'est d'accepter tout cela avec soumission et de le Lui offrir.

L'éducation que nous avons reçue, nous a appris à les accepter et à passer dessus. C'est indispensable si nous voulons pouvoir vivre sereinement. S'agacer à longueur de journée est non seulement invivable pour soi-même, mais aussi pour notre entourage. Dieu nous demande en plus d'accepter ces contrariétés avec soumission, sans rechigner, ... presque avec le sourire. Et surtout, Il nous demande de les Lui offrir, les voyant ainsi comme un don de sa part, don que nous pouvons ensuite Lui offrir.

Pourquoi faire des sacrifices ?

Après avoir dit comment faire des sacrifices et dans quel esprit les faire, l'Ange dit à quelle intention les offrir. Et il donne deux intentions très précises :

- réparer les péchés par lesquels Dieu est offensé,
- supplier Dieu de convertir les pécheurs.

Ce discours de l'Ange remplit d'admiration par sa cohérence. Le premier motif qu'il donne est celui qui a inspiré la prière qu'il a apprise aux petits voyants lors de sa première apparition : « *Je vous demande pardon pour tous ceux qui ne croient pas, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne vous aiment pas.* » Cet esprit de réparation des offenses faites à Notre-Seigneur est omniprésent dans le message de Fatima : on le retrouve pratiquement à toutes les apparitions.

Quant au deuxième motif, la conversion des pécheurs, il n'est que sous-jacent dans la prière apprise lors de la première apparition, mais il sera explicité dans la deuxième prière que l'Ange enseignera aux petits pasteurs dans sa troisième apparition, à l'automne suivant : « *Par les mérites infinis de son très Saint Cœur [le Cœur de Jésus] et du Cœur Immaculé de Marie, je Vous demande la conversion des pauvres pécheurs.* »

Ainsi, à chacune de ses trois apparitions de 1916, l'Ange demande aux petits voyants de prier et de faire des sacrifices d'une part pour réparer les offenses que nos péchés font à Dieu, d'autre part pour obtenir de Dieu la conversion des pécheurs.

Si nous ne devons retenir qu'une seule chose du message de l'Ange, ce serait l'importance et l'urgente nécessité de prier et d'offrir les sacrifices de la vie quotidienne pour réparer les outrages commis envers Notre-Seigneur et obtenir la conversion des pécheurs. Plus tard, Notre-Seigneur précisera les sacrifices demandés. Alors prenons la résolution d'offrir désormais, chaque fois que possible, les sacrifices de notre vie quotidienne en réparation des péchés par lesquels Dieu est offensé, et pour la conversion des pécheurs. Et si nous n'arrivons pas à y penser dans la journée, pensons à les offrir pendant notre prière du soir.

Mois du Rosaire

Nous entrons dans le mois du Rosaire. Ayons à cœur d'être encore plus assidu et plus fervent dans la récitation de notre chapelet quotidien ; et pour cela relisons les lettres de sœur Lucie des [16 septembre](#) et [26 novembre 1970](#) sur le Rosaire. Pour ceux qui ont encore du mal à réciter un chapelet tous les jours, ils peuvent s'inscrire à un [rosaire vivant](#) qui procure à tous les participants les grâces attachées à la récitation d'un rosaire complet, tout en ne récitant qu'une dizaine chaque jour. (Les rosaires vivants organisés par Cap Fatima durent 15 semaines. Pour s'inscrire, [cliquer ICI.](#))

2^e partie : Le secret de Fatima

Chercher à savoir si la phrase « *Au Portugal se conservera toujours le dogme de la foi* » faisait ou non partie du secret, nous a conduit, dans la [dernière lettre de liaison](#), à voir que la reproduction de la partie connue du secret figurant dans le dossier du Vatican n'est pas une reproduction à l'identique du troisième mémoire de sœur Lucie. C'est un point fort étonnant. Hélas, c'est loin d'être le seul dans ce dossier. En particulier, sa composition soulève plusieurs questions.

L'analyse détaillée de ce dossier peut paraître à première vue anecdotique. Mais il n'en est rien. En effet, après de nombreuses années d'attente, les révélations qu'il contient étaient très attendues. Pour la première fois, le Vatican acceptait de livrer des éléments sur le "troisième secret", après quarante ans de silence, ayant enfreint l'ordre formel de Notre-Dame de le faire connaître au plus tard en 1960. Aussi la composition du dossier a-t-elle dû être soigneusement étudiée, et le choix des documents le constituant longuement pesé. On s'attendrait donc à un dossier clair, argumenté, avec des références précises, ... donnant des éléments susceptibles d'apporter un éclairage sur la compréhension et l'interprétation de ce "troisième secret". Ce n'est malheureusement pas le cas. Normalement, un document venant du Saint-Siège devrait recueillir une adhésion sans faille de notre part. Mais l'attitude du cardinal Bertone dans cette affaire conduit à une certaine prudence. Aussi, toute incohérence dans ce dossier est-elle lourde de conséquence. Or, il y en a plusieurs.

De plus, ce dossier est consultable par quiconque sur le site du Vatican. Chacun peut donc aisément vérifier ce qu'il contient et ainsi constater par lui-même le crédit qu'il convient de lui apporter.

La composition du dossier

Le 26 juin 2000, six semaines après l'annonce par le secrétaire d'État, le cardinal Sodano, au cours de la cérémonie de canonisation de François et Jacinthe, que le troisième point du secret serait enfin révélé, la congrégation pour la Doctrine de la Foi publia [un dossier intitulé *Le message de Fatima*](#) et contenant sept documents :

- 1) une présentation du dossier par Mgr Bertone, alors secrétaire de cette congrégation,
- 2) les deux premières parties du secret (fac-similé de la version manuscrite suivi d'une traduction),
- 3) la troisième partie du secret (fac-similé de la version manuscrite suivi d'une traduction),
- 4) une lettre du 17 avril 2000 de Jean-Paul II à sœur Lucie (fac-similé de la version originale en portugais suivi d'une traduction),
- 5) le compte-rendu d'une rencontre ayant eu lieu le 27 avril 2000 entre Mgr Bertone et sœur Lucie,
- 6) la communication du 13 mai 2000 du cardinal Sodano,
- 7) un commentaire théologique portant la signature du cardinal Ratzinger.

Ce dossier est relativement important : par exemple, dans les dernières éditions du livre *Mémoires de sœur Lucie* édité par le sanctuaire de Fatima, où il est intégralement reproduit, il occupe 37 pages. C'est malgré tout assez peu pour traiter d'un sujet qui pendant des dizaines d'années a fait couler autant d'encre.

Sa lecture laisse perplexe, car certaines parties n'ont qu'un rapport lointain avec le sujet. En particulier, certains documents ou certaines parties de ceux-ci sont soit d'un intérêt limité, soit incomplets, soit d'une authenticité douteuse.

Des documents d'un intérêt limité

Le 4^e document est une lettre du Saint-Père adressée à sœur Lucie lui expliquant que, comme il ne pourrait pas la rencontrer le jour de la cérémonie de canonisation, il lui envoyait Mgr Bertone pour obtenir d'elle quelques précisions. Certes, il était important de rencontrer sœur Lucie avant cette publication. Cette rencontre aurait d'ailleurs dû avoir lieu bien plus tôt. Mais était-il nécessaire de reproduire la totalité de la lettre du pape ainsi que sa traduction, occupant ainsi trois pages du dossier qui auraient pu être utilisées pour diffuser d'autres documents autrement plus importants ?

On pourrait en dire autant de la partie de la présentation du dossier par Mgr Bertone (1^{er} document) reproduisant le texte des deux consécrations prononcées par Jean-Paul II en 1981 et 1984. Ces consécrations, déjà connues et largement diffusées, occupent un tiers de la présentation. De plus, elles concernent la partie connue du secret dans laquelle la Sainte Vierge dit qu'elle viendra demander la consécration de la Russie à son Cœur Immaculé de Marie et non pas la partie secrète. Plutôt que ces textes déjà parfaitement connus, il aurait été bien plus utile d'avoir une citation plus complète des lettres dont nous allons parler maintenant.

Des documents incomplets

Outre des documents d'une utilité discutable, il y a des documents qui auraient mérité de figurer dans le dossier. En effet, dans sa présentation du dossier, Mgr Bertone mentionne deux lettres de sœur Lucie dont il ne donne que de courts extraits.

La lettre du 12 mai 1982

Il s'agit d'une lettre soi-disant remise par sœur Lucie au pape Jean-Paul II, juste avant la rencontre qu'elle eut avec lui à Fatima le 13 mai 1982, premier anniversaire de l'attentat de la place Saint Pierre. Cette lettre est sûrement

importante et on aurait aimé savoir ce que sœur Lucie a voulu dire au pape. Mais le dossier du Vatican ne donne qu'un extrait de 19 lignes (voir [dossier du Vatican](#), tout à la fin, la note n°5).

La lettre du 8 décembre 1989

Toujours dans sa présentation, Mgr Bertone cite une autre lettre de sœur Lucie, datée du 8 novembre 1984 :

Sœur Lucie confirma personnellement que cet acte solennel et universel de consécration correspondait à ce que voulait Notre-Dame (« *Sim, está feita, tal como Nossa Senhora a pediu, desde o dia 25 de Março de 1984* »: « Oui, cela a été fait, comme Notre-Dame l'avait demandé, le 25 mars 1984 »: lettre du 8 novembre 1989). C'est pourquoi toute discussion, toute nouvelle pétition est sans fondement.

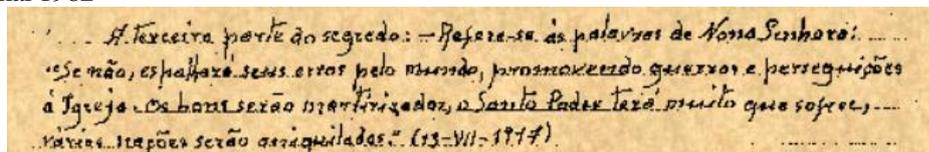
Curieusement le destinataire de la lettre n'est pas mentionné, et nous n'avons droit qu'à une seule phrase, alors que la lettre de Jean-Paul II à sœur Lucie annonçant la visite de Mgr Bertone est intégralement citée. Ainsi, pour la première fois, le Vatican produit une lettre attribuée à sœur Lucie lui faisant dire que la consécration est faite, et sur un sujet aussi important, il n'en cite qu'une toute petite phrase ! Comment donc le Vatican peut-il ne communiquer qu'un tout petit extrait d'un document aussi important ?

De plus, c'est la seule référence du dossier à ne pas être reproduite en fac-similé ; tous les autres textes du dossier le sont. Pourquoi cette exception ?

Des documents à l'authenticité douteuse

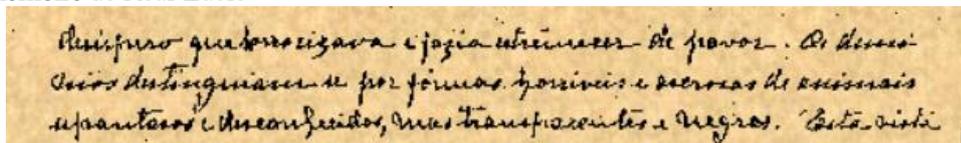
Ces deux lettres citées par Mgr Bertone sont en outre d'une authenticité douteuse. Par exemple, l'écriture de la lettre du 12 mai 1982 est différente de l'écriture habituelle de sœur Lucie. Voici deux extraits tirés du dossier :

Lettre du 12 mai 1982



... A terceira parte do segredo: — Refere-se às palavras de Nossa Senhora: ...
«Se não, espalhara seus erros pelo mundo, provocando guerras e perseguições
à Igreja. Os bons serão martirizados, o Santo Padre terá muito que sofrer...
Muitas coisas serão realizadas.» (13-VII-1917)

Troisième mémoire de sœur Lucie



Ninguém que me visava e fazia perguntas de favor. Os meus
olhos distinguiram de por fêmeas, homens e pessoas de outras
nacionalidades e desconhecidas, mas transparentes e negros. Esta visão

Il n'est pas besoin d'être expert en graphologie pour s'apercevoir que les deux écritures sont nettement différentes. Jamais sœur Lucie n'a écrit de la sorte, tout au moins dans les écrits publiés jusqu'à maintenant. Dans le livre du père Martins qui reproduit les quatre mémoires de sœur Lucie et plusieurs lettres écrites entre 1927 et 1970, ce qui représentent plus de deux cent pages manuscrites, jamais ce type d'écriture n'apparaît. Il semble donc très peu probable que la lettre du 12 mai 1982 ait été écrite par sœur Lucie.

Si un lecteur connaissait un bon graphologue qui accepterait de nous faire bénévolement une analyse comparative de ces deux écritures, nous lui serions très reconnaissant de bien vouloir nous communiquer ses coordonnées.

La lettre du 8 décembre 1989

À partir d'août 1989, circulèrent plusieurs lettres dactylographiées portant la signature de sœur Lucie et affirmant que la consécration avait été faite. Le frère François de Marie des Anges en a répertorié cinq : une à Maria de Belem datée du 29 août 1989, une à Walter M. Noëlker datée du 8 novembre 1989, une au père Paul Kramer datée du 21 novembre 1989, une non datée à la revue *30 Jours* et une au père Fox datée du 3 juillet 1990.

Ces lettres sont fort étranges. Toutes sont écrites à l'aide d'un ordinateur ; ce sont les seules lettres attribuées à sœur Lucie écrites de cette façon. Sœur Lucie n'avait jamais utilisé ce moyen auparavant et elle ne le fera jamais par la suite. Serait-ce la raison pour laquelle cette lettre du 8 décembre 1989 n'a pas été reproduite en fac-similé ? Une sœur de sœur Lucie confia un jour à l'abbé Caillon que celle-ci ne savait pas taper à la machine. Dans son livre *La dernière voyante de Fatima*, le cardinal Bertone dit également que sœur Lucie ne savait pas se servir d'un ordinateur.

Il y aurait également beaucoup à dire sur le contenu de ces lettres qui montre qu'elles ne peuvent pas avoir été écrites par sœur Lucie. Le cadre d'une lettre de liaison ne permet pas de donner toutes les preuves. Pour ceux qui souhaiteraient approfondir cette question, nous ne pouvons que les renvoyer au livre déjà mentionné plusieurs fois : [Mystères et vérités cachées du troisième de secret de Fatima](#) (voir [lettre de liaison n° 117](#)) ; 60 pages sont consacrées à l'étude de ce dossier. Quoiqu'il en soit, les deux lettres citées par Mgr Bertone ont une authenticité plus que douteuse. L'impression qui ressort de la lecture du dossier est qu'il donne des informations secondaires pour tenter de faire croire à son exhaustivité, mais qu'il cache l'essentiel. L'analyse du contenu des documents eux-mêmes confirme, hélas, cette impression, point que nous aborderons dans les prochaines lettres de liaison.